



# COMITÉ D'ETABLISSEMENT

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2016



## Expertises

Les dirigeants de la Banque s'attendent à ce qu'il y ait des demandes d'expertises suite à ces annonces.

**M Maury :** « Les effectifs me sont imposés et ne sont pas négociables, je n'ai la main que sur les conséquences sociales que je veux les moins défavorables possibles aux agents. Vous pourrez vérifier la répartition des agents mais je n'ai pas de marge de manœuvre. »

Donc ces expertises serviront à analyser la répartition des effectifs dans la région mais en aucun cas à peser sur l'enveloppe globale d'effectif allouée par Ambitions 2020 : 315 EATP pour la région Occitanie alors que nous sommes 475 EATP actuellement. C'est au niveau du CCE qu'il aurait fallu voter une expertise globale pour peser sur cette enveloppe globale d'effectifs. Mais un syndicat s'y est opposé, allez savoir pourquoi... Nous allons bien sûr être vigilants sur ces annonces et nous battre pour que les effets soient le moins nocifs pour les agents.

M Maury lâche quelques infos :

- Il y aurait 6 agents menacés de mobilité forcée en Occitanie, le tout concentré sur les succursales de Castres, Béziers et Nîmes. « Ailleurs ça passe partout »... Vraiment ?
- Les effectifs alloués par Sa Seigneurie VDG (315 en Occitanie) ont surpris même les directeurs régionaux.

## AMBITIONS 2020 : LE SUSPENSE EST ENCORE/TOUJOURS A SON COMBLE !

Nous vous avons annoncé dans le compte-rendu du précédent CE que la semaine du 24 octobre les CE de Midi-Pyrénées et de Languedoc-Roussillon seraient exceptionnellement réunis pour recevoir une information sur les fameuses bascules CTP (Centre de Traitement Partagé)/SPP (Succursale de Présence de Place), les « esquisses » d'effectifs, la transformation suite à la fusion des régions. Nos dirigeants avaient oublié que cette période correspondait aux vacances scolaires et que les agents de la Banque ont encore le droit de poser des congés. Ce sera donc les 3 et 4 novembre pour le CE « élargi » d'information, qui se tiendra à Montpellier, et les 17 et 18 novembre pour le CE « élargi » de consultation qui se tiendra à Toulouse. La consultation doit être bouclée pour le 20 novembre : dixit le Colonel Gilles Vaysset (Directeur du Réseau) pour certainement pouvoir présenter son rapport à temps au Général Villeroy de Galhau. Maxime Maury souhaite consulter les 2 secrétaires de CE entre les 2 instances. Non, mon bon monsieur, ce n'est pas comme cela que cela fonctionne ! Nous demandons des négociations en séance officielle publique avec tous les élus des CE et pas en catimini avec les seuls secrétaires de CE !

Du coup dans les SPP, la projection vers l'extérieur sera peut-être moins importante que prévue. Le traitement des dossiers y sera peut-être bien supérieure aux fameux 15% et pourrait atteindre 40% pour aider les CTP qui vont se retrouver « ric-rac » en termes d'effectifs. Cela tranche avec les précédents discours de notre directeur régional qui se demandait même ce que les agents feraient dans les futures SPP...

Nous craignons que l'activité soit adaptée aux effectifs et non l'inverse : on parle par exemple de plus en plus d'étendre la cotation intégrée (cotation « low cost ») à d'autres entreprises. **Pour faire passer la pilule d'une réforme des carrières très régressive pour l'immense majorité des agents, avec des allongements considérables qui vont dégrader le pouvoir d'achat de la majorité et leur pension, et d'un plan « Ambitions 2020 » désastreux pour le réseau, on nous prévoit des promotions internes vers la catégorie cadres qui concernera un petit nombre. Les suppressions d'effectifs correspondent aux départs en retraite du réseau d'ici 2022.**

Ceci pose aussi le problème plus général des destructions d'emplois causées par le numérique où la machine remplace l'homme sans créer l'équivalent d'emplois nouveaux. On atteint les limites de la croyance stipulant que tout progrès technique est facteur systématique de progrès humain.

## Point sur les effectifs

**Entreprises Toulouse :** Arrivées : René Mathieu (back office) de Paris + Christophe Bolzon (poste entraide) de Troyes. Poste front office non pourvu.

**Surendettement Toulouse :** Arrivées : Stéphane Berges de Mont de Marsan, Muriel Boi de la DISG et Sabrina Slimane (poste entraide) de Versailles.

**Responsable Pôle Groupe :** Séverine Berges de Mont de Marsan

**Animateur Pôle RH :** Sylvie Daurat (SDE Toulouse) remplace Marie-Aline PLA départ en retraite fin 2016.

**Adjoint au responsable du SDE Toulouse :** offre en cours.

**Chargée de mission surendettement à Toulouse :** Laurence Jaillard de Castres

**3 postes CLS non pourvus :** Toulouse (discussion DGRH pour offre nationale), Rodez (offre nationale prévue), Tarbes.

**La CGT demande la communication des prévisions d'effectifs jusqu'en 2022 comp-te tenu des projections qu'elle a elle-même réalisées et qui montrent que de nombreux départs peuvent intervenir d'ici là. Compte tenu des suppressions de postes prévues, il faudra que le président du CE fournisse à ses élus suffisamment de documents au regard des enjeux et des règles du code du travail.**

## INFORMATION ET CONSULTATION SUR LE PROJET DE DELOCALISATION DE LA SUCCURSALE D'AUCH



Le « projet de concept de SPP » dans le Plan Noyer 2020 repris dans Ambitions 2020 prévoit le déménagement des succursales départementales dans des locaux adaptés aux nouveaux effectifs en chute libre, soit 5 ou 6 agents. Des locaux ont été trouvés à AUCH : une ancienne gendarmerie en cours de rénovation. Le directeur d'Auch a visité les locaux avec l'ensemble du personnel qui regrette de devoir quitter les locaux actuels mais est favorable au déménagement : le local est une bonne opportunité car au centre ville avec des surfaces adéquates et un accès parking à proximité. 2 demandes par le personnel : privilégier l'éclairage naturel et soigner la signalétique extérieure car le bâtiment est classé.

M. Maury ne sait pas pourquoi la DISG ne s'est toujours pas déplacée et sa venue est urgente pour ne pas laisser passer le local à louer (La DISG est aussi victime des suppressions de postes : un seul architecte au lieu de 3 précédemment). Selon le directeur la Banque doit y mettre le prix.

La DISG doit-elle faire des travaux ou louer ensuite ? M. Maury estime que ce serait le mieux car le propriétaire ne souhaite pas que n'importe quels travaux soient réalisés. Il faudrait le laisser faire ses travaux (bâtiment Haute Qualité Environnementale) et louer ensuite. Les élus CGT ont adressé un courriel à la DISG

## INFORMATION ET CONSULTATION SUR LE PROJET DE DEPAYSEMENT DE DOSSIERS SURENDETTEMENT ET ENTREPRISES

Participation du délégué de domaine Particuliers Hervé Humblot (directeur à Foix). Il a rappelé tous les indicateurs suivis au service du surendettement, indiqué que la productivité n'était plus un objectif mais seulement un indicateur pour ne pas mettre la pression aux agents. *What is the difference, siouplait ?*

Un beau tableau a été présenté avec les prévisions de stocks de dossiers de surendettement à fin décembre, et les prévisions de dépaysement du 4ème semestre 2016, donc maintenant : **Albi vers Montpellier** (15 dossiers), **Castres vers Montpellier** (15 dossiers), **Foix vers Toulouse** (on continue, on passe de 10 à 15 dossiers), **Rodez vers Toulouse** (10 dossiers à partir de décembre pour former le nouveau pilote car départ de l'actuel en 2017), **Tarbes vers Toulouse** (15 dossiers), **Carcassonne vers Perpignan** (20 dossiers) et **Montauban vers Toulouse** (on passe de 30 à 40 dossiers). Dépaysement à partir d'un stock moyen de 4 mois.

La région Occitanie est la région la plus pauvre de France après celle des Hauts de France, l'ancienne région Midi-Pyrénées a une faible productivité car beaucoup de petits comptoirs, c'est pourquoi on va beaucoup dépayser paraît-il ? Depuis que Toulouse a plus de dossiers la productivité s'améliore : ben oui La Palisse n'aurait pas dit mieux, c'est mathématique !

**Le dépaysement est cause de la déperdition, de la perte de temps. Il est incompréhensible en termes de productivité, et provoque la dépossession du travail facteur de souffrance au travail.** On démantèle les brigades d'intérim au lieu de dépayser la force de travail. **Il est encore plus absurde d'affecter 4 SRI à Toulouse plutôt que de les envoyer dans les succursales qui vont dépayser, et pourtant c'est ce qui va être fait au 4ème trimestre !**

Pas de dépaysement des dossiers entreprises. Il était moins 5 à Cahors où le directeur, un peu frileux (paradoxal car nous étions en plein été) voulait dépayser dès le 5 juillet alors qu'un intérimaire SRI était présent. Les agents n'ont pas lâché, l'objectif a été atteint.

## TRAVAUX DE TOULOUSE

La directrice de Toulouse est venue présenter les futurs travaux qui devraient débiter à l'horizon 2019-2020. Ces travaux sont motivés par l'agrandissement de la caisse qui doit pouvoir accueillir 2 machines M7. Pour cela aménagement des sous-sols et services et vente du 6 rue Deville : rapatriement du personnel dans la succursale « historique ».

**Rez de Chaussée :** SRCMR (Service Régional du Contrôle et de la Maîtrise des Risques) ne bouge pas, la logistique va dans le bureau de l'EIR (Equipe Informatique Régionale) - Le surendettement ne bouge pas, 2 salles de réunion modulables (dont une salle du conseil) et 1 salle de formation sont installées à la place de la Direction des Affaires Régionales (DAR) côté rue. Principe d'open space avec des petits bureaux pour les chefs de service (petites cloisons mais pas jusqu'au plafond bien sûr)...

**1er étage :** service des entreprises + 1 salle de formation + Responsable sécurité.

**2ème étage :** Direction des Affaires régionales.

Comme démarche participative on fait mieux : présentation rapide aux délégués du personnel de Toulouse, aux élus du CE, remontée des chefs de service. M MAURY va faire une note à la DISG (Direction de l'Immobilier et des Services Généraux). Les élus CGT ont fait de même en insistant sur les doléances des agents : voir page suivante.



## Courriels des élus CGT

### Travaux Toulouse - Télétravail



Monsieur le directeur de l'immobilier et des services généraux,

Nous nous permettons de venir vers vous afin de vous faire connaître les **demandes des agents de Toulouse** suite à une présentation rapide au personnel, en réunion des délégués du personnel et en séance plénière du comité d'établissement du projet de travaux de leur succursale. Compte tenu du peu de temps dont ont disposé les personnels pour exprimer leurs commentaires et leurs propositions concernant ce projet structurant pour leurs conditions de travail, nous vous communiquons ci-dessous les remarques des agents formulées mardi 27 en réunion de service et en réunion des délégués du personnel :

#### Espaces de travail tertiaires :

- Comme le suggèrent les études ergonomiques, la lumière naturelle doit être privilégiée pour les locaux de travail, et non pour les salles de réunion occupées épisodiquement ;
- l'emplacement actuel du service du surendettement ne convient pas, il est facteur de nuisances au quotidien (bruit, courants d'air) qui ne permettent pas une ambiance de travail correcte, travailler près des fenêtres au rez de chaussée ou dans les étages permettrait de remédier à ce problème ;
- des séparations efficaces permettant de casser les grands plateaux et de supprimer les open-space vastes et bruyants semblent nécessaires ;
- les agents du surendettement acceptent que le front et le back office du service du surendettement soient séparés comme cela existe ailleurs ;
- Ils proposent que la plateforme téléphonique, si elle est mise en place à Toulouse, soit implantée près du guichet pour éviter l'isolement de ce dernier ;
- des bureaux fermés permettraient aux responsables du service régional de contrôle et de maîtrise des risques de travailler au calme ;
- les lieux de réception et de stockage des fournitures sont à préciser ;
- les agents qui pratiquent des activités sportives doivent pouvoir bénéficier de douches comme cela existe ailleurs ;
- le maintien de vestiaires semble nécessaire ;
- un local technique pour le personnel qui assure l'entretien des locaux est également à prévoir.

#### Caisse :

- les agents souhaitent deux issues de secours ;
- des toilettes sont à prévoir dans l'atelier et une tisanerie au sous-sol.

Nous attirons votre attention sur le fait que des travaux très coûteux ont été réalisés il y a quelques années à Toulouse, et que l'aménagement des bureaux qui en a découlé n'a pas donné satisfaction : open space très bruyant, pompe à chaleur inadaptée, manque de lumière naturelle et courants d'air quasi-permanents au rez de chaussée. Le personnel toulousain est donc demandeur d'une amélioration de ses conditions de travail, les futurs travaux doivent être l'occasion d'y parvenir dans l'intérêt de tous.

Par ailleurs, le personnel de la **succursale d'Auch est dans l'attente d'une visite de vos services** dans les meilleurs délais, afin qu'une possibilité de location de bureaux bien situés et qui semblent adaptés, ne soit pas écartée faute de réponse au propriétaire dans des délais raisonnables.

Vous remerciant par avance de prendre en compte autant que possible ces éléments que notre rôle de représentants du personnel nous commande de vous faire parvenir,

Les DP et les élus CE CGT

Madame la directrice de Toulouse,

**Je reviens vers vous concernant la dotation d'une imprimante aux télétravailleurs :**

J'ai relu l'accord d'entreprise sur le télétravail qui prévoit :

#### **Article 9 - Équipements de travail I**

*Ils sont fournis et entretenus par la Banque. Ils consistent en un poste de travail de type Pomob, un support permettant de placer l'écran (15,4 ") à une hauteur ergonomique, un kit clavier/souris, une carte SecurID, une imprimante (si nécessaire) et un téléphone mobile.*

On y parle d'une imprimante « si nécessaire » et non de contraintes budgétaires ni de réduction du parc.

Étant donné que les dossiers de surendettement ne sont pas dématérialisés, nos méthodes de travail nous imposent d'imprimer un nombre important de documents (archiv et caupro avant de partir en télétravail, puis AMI, état descriptif, état des dettes... au retour) et l'imprimante reste nécessaire pour traiter et finaliser les dossiers.

La solution que vous proposez d'imprimer sur les imprimantes de la succursale nécessite de mobiliser des collègues qui sont déjà bien occupés et de toutes façons de revenir sur les dossiers quand les télétravailleurs reviennent au bureau.

Cette façon de travailler n'est pas rationnelle et source d'erreurs.

Pourriez-vous revoir une solution afin que tous les télétravailleurs soient dotés d'une imprimante jusqu'à la dématérialisation complète des dossiers de surendettement ?

La DP titulaire CGT de Toulouse



## RAPPORT NATIONAL ET REGIONAL SUR L'EGALITE PROFESSIONNELLE



Pour la CGT, il est nécessaire d'élaborer une méthode d'identification et de correction des éventuelles discriminations indirectes qui donnent lieu à des inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes. Cette méthode pourrait se décliner en plusieurs mesures concrètes :

- analyser les éventuelles discriminations au cours de la carrière en collectant des données chiffrées sur le sujet tels le **délaï moyen de passage de grade et l'impact financier sur la durée d'une carrière**, les écarts dans les trajectoires professionnelles et entre les différentes filières –RH –informatique, etc.
- **décider d'une échéance de suppression des écarts de rémunération et allouer tous les ans une enveloppe spécifique à ce rattrapage ;**
- **mettre en place une formation spécifique sur l'égalité professionnelle**, les stéréotypes sexés et les violences sexistes et sexuelles d'une durée minimum d'une journée à destination de tous les managers et tous les responsables RH (cette formation pourrait être assurée par les organismes agréés par le ministère du travail) ;
- **rendre obligatoire des actions de prévention du harcèlement moral et sexuel** en vue de lutter contre tout environnement au travail constituant un conditionnement à l'acceptation des violences sexistes et sexuelles ;
- **permettre de concilier vie privée et vie professionnelle par l'encadrement des forfaits jours, la limitation du travail en horaires décalés et le dimanche et l'instauration d'un droit à la déconnexion**, sachant que la charge mentale et la charge de travail ressortent en risques majeurs dans l'enquête RPS, et que l'absence de décompte horaire du temps de travail en forfait jours masque le volume d'heures réalisées sur le lieu et hors lieu de travail.

Tant que la direction n'acceptera pas, au-delà des bonnes intentions, de prendre des mesures concrètes de ce type, l'égalité femmes-hommes ne sera qu'un objectif inatteignable au sein de notre institution.

On s'interroge sur la réelle volonté de la Banque de faire évoluer favorablement les situations dans ce domaine, **quand on regarde les dessins de la BD Ambitions 2020 qui renvoient une représentation extrêmement sexiste des femmes et des hommes salariés de l'entreprise.**

### BD AMBITIONS 2020 : LE RIDICULE NE TUE PAS, HEUREUSEMENT !

Images ci-dessous extraites de la BD. **On nous prend vraiment pour des imbéciles !** Morceaux choisis :

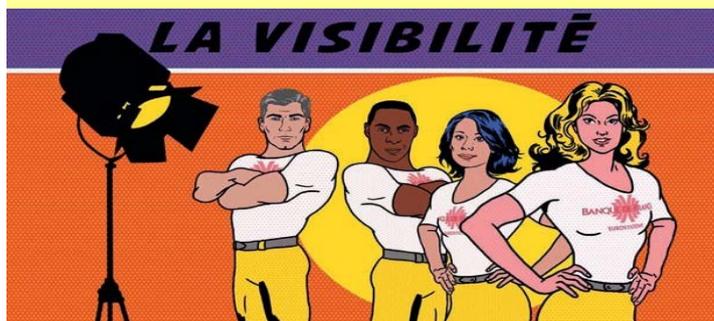
« Une performance accrue est indispensable pour remplir nos missions au meilleur coût. »

« Innover est également pour nous une nécessité, que ce soit par des outils et des postes de travail à la pointe, par une entrée de plain-pied des agents dans l'ère digitale et connectée, ou par une veille et une créativité permanentes de tous. Pour confirmer l'envergure de notre modernisation, nous investissons fortement dans tous les secteurs de l'innovation, dans le cadre d'une gouvernance renouvelée »



« Nous sommes mobilisés pour faire de notre institution une Banque de France moderne et reconnue. Nous construirons ensemble notre avenir, avec courage et fierté. Car notre ambition est de mieux servir encore notre pays, et par là de nous renforcer en France et en Europe. »

Une Banque de France qui se transforme, c'est une Banque de France plus forte et assurée de son avenir »



**Bel exercice de conditionnement et de propagande !!!**

**Lisez sur notre site la version CGT.**



**Vos élus CGT : Fabienne ROUCHY (permanence CGT), Céline GARRES (SRML service particuliers Albi), Jacques BRUNET (ADS Toulouse). Le représentant syndical CGT : Philippe LAC (service entreprises Cahors).**